

[Voir les établissements](#)

Le Pôle étape insertion de l'Aidaphi est issu de la fusion entre les structures de l'insertion par le logement de l'Aidaphi et l'association l'Etape spécialisée dans ce secteur. Il a vu le jour le 1^{er} janvier 2012, grâce à la volonté des deux associations de construire un projet cohérent sur le département du Loiret, visant une synergie des structures existantes et une mutualisation des moyens dans le respect des valeurs associatives communes.

Le Pôle regroupe 80 % des dispositifs d'hébergement et de logement sur le département du Loiret, soit un total de 472 logements d'insertion et logements adaptés aux statuts juridiques divers, avec un effectif total avoisinant les 150 salariés (en 2013). Il s'est étendu au département de l'Eure-et-Loir, avec la création d'un CADA à Châteaudun. Les missions du Pôle sont diversifiées et complémentaires, de l'accueil, l'hébergement d'insertion, à l'accompagnement social au logement.

La création d'un service de gestion immobilière vise à valoriser de façon distincte les deux missions du Pôle que sont le travail social auprès des usagers, par les travailleurs sociaux, et le suivi du parc locatif mobilisé.

Chaque territoire dispose de structures d'accueil des usagers en cours d'adaptation avec le développement de "l'aller vers" assuré par le service de proximité, de places d'hébergement d'urgence, de Centres d'Hébergement et de réinsertion, à l'exception du Giennois, de services d'accompagnement au logement avec la possibilité de proposer des logements adaptés. Des maisons relais et une résidence sociale complètent ces dispositifs, ainsi que deux CADA pour les demandeurs d'asile. La problématique spécifique des violences conjugales et intrafamiliales est prise en charge à travers une plateforme partenariale : le LAE, portée par l'Aidaphi avec les CIDFF du Loiret et également via des places d'hébergement d'urgence en collaboration avec l'association IMANIS.

Il convient de préciser qu'une partie de l'accompagnement au logement s'effectue également en partenariat via un groupement associatif solidaire avec l'UDAF et l'AHU dont l'Aidaphi est mandataire.

L'un des principaux enjeux à venir concernant le Pôle est l'adaptation des dispositifs existants au regard du changement de politique concernant la réforme du logement d'abord. L'hébergement demande à être reconfiguré, les missions d'accompagnement au logement à être développées ainsi que celles à destination des femmes victimes de violences. La mission veille sociale nécessite d'être confortée pour répondre aux besoins grandissants des publics à la rue.